

# MAIRIE DE BRIE - 16590

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Procuration : 4

**Votants : 27**

L'an deux mille vingt trois

Le : **18 septembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **12 septembre 2023**

### **OBJET : D2023\_6\_11B**

Projet de création d'une salle des mariages et d'une salle du Conseil Municipal

**Présents** : *BERTHELON Saskia, BOUCHERIT Daniel, BOURGADE Laure, BUISSON Michel, CHASLARD Brigitte, CHAUSSAT Christian, CORNELIUS Magali, DULAIS Nathalie, FORESTIER-BRUN Fabienne, GAUDILLIERE Michel, GERACI Fabien, GUERIN Sandrine, HELION Pascal, IMARD Catherine, JOUANNET Joël, LACOURARIE Séverine, MASSON Gilles, MOINARD BOUTENEGRE Murielle, MOUMANEIX Pascal, NARDOU Jean-Pierre, THOS Florence, URBAJTEL Patricia, VIEUILLE Robin, VRIET Laure.*

**Ont donné procuration** : *ROUHIER Daniel à BUISSON Michel, BRIANCON Jean-Pierre à LACOURARIE Séverine, MOREAU Dany à MASSON Gilles, VRIET Laure à DULAIS Nathalie.*

**Secrétaire de séance** : *MOINARD BOUTENEGRE Murielle*

La salle qui accueille actuellement les cérémonies de mariage et les réunions du Conseil Municipal se révèle être trop petite et inadaptée.

Les élus ont évoqué la possibilité de créer une nouvelle salle dans le jardin de la Mairie, dans l'esprit des pavillons des maisons bourgeoises de la fin du XIXème siècle.

Le cabinet d'architecte "Archi d'ici" a travaillé sur ce dossier et a présenté ses premières esquisses le 5 septembre 2023.

Il convient dès à présent de débattre sur les différentes options possibles et la direction à donner au projet afin que l'architecte puisse affiner ses propositions.

**Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, se prononce favorablement à l'étude pour la réalisation d'une salle des mariages et du Conseil Municipal et souhaite avoir différentes propositions d'aménagement intégrant notamment la présence de sanitaires et de rangements, l'élargissement ou l'agrandissement de la salle ainsi que la fermeture du parc au public.**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 21 septembre 2023**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 21 septembre 2023**

Le Maire,

Michel BUISSON